

1 Chemin du Brecq 06801 CAGNES-SUR-MER cedex 1

Téléphone : 04 92 13 48 80 - Fax : 04 92 13 48 84 - Courriel : ce.0061635v@ac-nice.fr – Site Internet : www.lp-escoffier.fr

Projet d'établissement

Diagnostic

Le LP A. Escoffier est un lycée professionnel de taille importante. Il scolarise à la rentrée 2005 850 élèves répartis dans 42 classes, auxquels il faut ajouter les élèves de la Mission Générale d'insertion et les stagiaires du GRETA et de FORMAPOSTE (CFA de la poste). Trois demandes d'ouverture de sections par apprentissage ont été formulées, en partenariat avec le CFA public. 100 enseignants et 50 non enseignants encadrent les élèves.

Le Lycée offre des filières variées tout à fait adaptées à son implantation géographique. Il répond en partie aux aspirations des élèves et des familles quant aux souhaits d'orientation des élèves : une filière bureautique, une filière commerce, une filière propreté et environnement, une filière restauration-pâtisserie, une filière fleuristerie.

L'origine sociale et géographique des élèves est variée (élèves de Cagnes, élèves des environs, taux de CSP défavorisées supérieur ou inférieur à la moyenne départementale selon les années). Ils ressemblent en tout point aux élèves de LP. Un petit nombre est très motivé et a fait vraiment le choix du LP, la majorité des élèves est là parce qu'elle n'a pas pu aller en seconde générale mais n'est pas en opposition, enfin une partie non négligeable est là contre son gré et souhaitait s'orienter autrement. L'enjeu est donc de taille : comment motiver tous ces élèves aussi différents ? Comment les faire réussir ?

C'est tout le sens de notre projet d'établissement.

À l'occasion des assemblées générales et des réunions du comité de pilotage, un diagnostic a été établi par l'ensemble de la communauté scolaire. À partir de ce diagnostic, des groupes de travail ont proposé des actions rassemblées dans des « fiches action ». Une des caractéristiques majeures du document présenté est qu'il est le fidèle reflet des préoccupations de la communauté scolaire et que les actions sont toutes des propositions de cette communauté. La consigne majeure était que les propositions de remédiation soient réalistes et réalisables.

Le diagnostic s'est appuyé sur des indicateurs fournis en annexe. Si nous en faisons la synthèse, il en ressort des résultats aux examens inférieurs à la moyenne départementale, un taux d'accès de première professionnelle au baccalauréat professionnel nettement au-dessous de la moyenne départementale, de même que la proportion de bacheliers parmi les sortants. Le taux d'absentéisme et d'abandon en cours de scolarité est au niveau national, donc trop élevé. Les incivilités et à un degré moindre les violences, si elles ne mettent pas en danger la communauté scolaire, sont suffisamment importantes pour que l'on en tienne compte et qu'on y cherche remède. Les comportements expliquant souvent les résultats, il nous a semblé qu'il fallait d'abord travailler sur les incivilités, l'absentéisme et les abandons en cours de scolarité pour voir nos résultats aux examens remonter. L'effort doit porter sur la prise en charge de la diversité des élèves et sur leur motivation.

Deux axes de travail principaux ont été choisis, sans bien sûr exclure les autres types d'actions qui concourent aussi à la réussite des élèves. Un premier axe place l'équipe pédagogique au premier plan pour favoriser la réussite de tous les élèves et éviter les ruptures, en assurant la maîtrise des savoirs fondamentaux (Objectif 1.1, en développant l'accès à la qualification (objectif 1.2) et l'éducation à la santé et à la citoyenneté (Objectif 1.3). Un deuxième axe fait porter l'effort sur l'ouverture du lycée sur son environnement proche et lointain, par l'amélioration de la communication interne et externe (Objectif 2.1) et par développement des relations avec l'environnement local et international (Objectif 2.2). Mieux informer, mieux communiquer, créer un cadre de vie agréable est certainement aussi un facteur déterminant de la réussite.

Certaines de ses actions ont déjà été mises en place et semblent porter leurs fruits. Une évaluation chaque année nous permettra de vérifier et éventuellement d'infléchir nos actions.

La communauté scolaire est motivée et est consciente des enjeux. Gageons que ce projet d'établissement réaliste et réalisable devrait nous permettre de mieux former et insérer nos élèves.

Un plan de formation (joint en annexe) permettra d'accompagner les personnels dans leur volonté d'améliorer leur efficacité et ainsi accroître les chances de réussite de nos élèves.

Axe 1 : favoriser la réussite de tous les élèves et éviter les ruptures

➤ Objectif 1.1 : assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux

◆ Fiche action 1.1.1 : développer des pratiques d'évaluation associées à des stratégies de différenciation et de remédiation

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Inscrire l'évaluation dans une pédagogie de la réussite : encourager les élèves et valoriser leur travail dans le but de leur donner confiance en eux et offrir les conditions psychologiques du changement. ● Faciliter l'apprentissage, grâce à une triple dimension de : <ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation : affermir la confiance en soi de l'apprenant. - Assistance : fournir des repères, donner des points d'appui pour progresser. - Progression : restituer le plus rapidement possible les évaluations ● Mettre en place une pédagogie individualisée.
MODALITÉS DE L'ACTION	<ol style="list-style-type: none"> 1. Avant : évaluation diagnostique et/ou initiale. <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Identification des caractéristiques de l'élève, ses points positifs (compétences existantes comme point d'appui pour la formation), ses points négatifs (ce qui doit être acquis). ⊕ Un guide, une orientation, pour l'enseignant dans ses choix. 2. Pendant : évaluation formative, progressive. <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Objectif annoncé : préciser clairement les résultats attendus à la fin d'un cours ou d'une séquence d'apprentissage ⊕ Pré requis : préparer les élèves pour qu'ils puissent entrer avec succès dans la séquence d'apprentissage ⊕ Mise en place de l'aide individualisée fondée sur des objectifs par compétences et autoévaluation ⊕ Evaluation progressive, courte, rapide, éventuellement auto corrective. 3. Après : évaluation sommative. <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Vérification, en fin de formation, de la progression des élèves, des compétences et des savoirs visés, prévus dès le début (norme extérieure). ⊕ Communication : le professeur informe des écarts par rapport à la performance attendue pour permettre à l'élève de savoir ce qu'il sait faire et ce qu'il ne sait pas. ⊕ Remédiation : le professeur enrichit l'apprentissage de retours fréquents et de démarches correctives. ⊕ Démarche progressive : ne pas passer à l'apprentissage ultérieur si l'apprentissage en cours n'est pas maîtrisé. ⊕ Notation et barème : le professeur veille à en faire des outils pour dynamiser la réussite.
RESPONSABLES	<ul style="list-style-type: none"> ● Équipes pédagogiques
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ● Élèves ● Corps d'inspection
INDICATEURS - mise en œuvre - résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● Outils d'évaluation : grilles d'autoévaluation fondées sur une liste de compétences et de capacités ● Outils pour la mesure des progrès réalisés par les élèves relevant de l'aide individualisée par compétence ● Diminution de l'absentéisme ● Remotivation et participation des élèves ● Amélioration des résultats aux examens
REMARQUES	Fiche à mettre en relation avec les fiches 1.1.2 - 1.1.3 – 1.1.4 – 1.1.5 et 1.1.6

◆ **Fiche action 1.1.3 : Lutter contre l'absentéisme**

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Lutter contre l'absentéisme
MODALITÉS DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ● Contrôle des absences quatre fois par jour, envoi de SMS aux parents, téléphone. ● Convocation des parents après un certain nombre d'absences ● Contrats de vie scolaire suivi par un enseignant ● Professeurs référents pour les élèves décrocheurs ● Contrôle heure par heure des absences ● Mise en œuvre de parcours personnalisés pour la « réparation » aux examens ● Informatisation des appels en classe ● Concertation équipe pédagogique pour le suivi de l'absentéisme et transmission à la commission de suivi de l'absentéisme
RESPONSABLES ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ● CPE, professeurs, équipe de direction. ● Parents, MGI,
INDICATEURS - Mise en œuvre - Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivi des contrats. ● Régularité des réunions d'équipe pédagogique par classe sur l'absentéisme. ● Régularité des réunions de la commission de suivi de l'absentéisme ● Baisse du taux d'absentéisme
REMARQUES	Fiche à mettre en relation avec la fiche 1.1.4

◆ Fiche action 1.1.4 : agir sur la motivation

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Valoriser la filière par la découverte des différentes possibilités de débouchés, de l'évolution du métier, des offres d'emploi, des intervenants parlant de leur métier avec passion ● Valoriser les élèves par la prise de conscience de leurs possibilités, de leurs réussites
MODALITÉS DE L'ACTION	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diversifier les approches pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Utiliser la pédagogie du détour (projets de classe, PPCP ...) ⊕ Privilégier le travail en groupe restreint ⊕ Varier les supports en utilisant et en développant les TICE : vidéo, espace numérique de travail, tableau numérique. ⊕ Personnaliser, individualiser, faire confiance à l'élève en le responsabilisant 2. Diversifier les lieux d'enseignement <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Dans le lycée : au CDI, en Multimédia ⊕ Hors du lycée : TP déplacés, entreprises, lieux culturels, autres établissements scolaires 3. Développer les initiatives d'élèves 4. Faire participer les parents <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Réunion de parents (information de début d'année, remise de bulletins, remise de diplômes) ⊕ Associer les parents aux activités du lycée
RESPONSABLES ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ● CPE, professeurs, Équipe de direction ● Équipes pédagogiques ● Élèves ● Parents d'élève
INDICATEURS - mise en œuvre - résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement des TICE ● Développement des projets ● Amélioration des salles ● Évolution du taux d'absentéisme ● Évolution des résultats scolaires ● Évolution du taux de poursuites d'études et de la réussite dans les études post-bac ● Salle de classe propre, agréable, lumineuse (volets, lumières)
REMARQUES	

◆ Fiche action 1.1.5 : renforcer la liaison collège-lycée professionnel

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer, améliorer et rendre constructive et efficace l'orientation vers la voie professionnelle. Intéresser les élèves à la formation professionnelle vers laquelle ils sont orientés, leur permettre de se construire des perspectives d'avenir. ● Créer des passerelles entre les cycles, permettre à l'information de circuler, se fixer des objectifs communs, pour rendre positive la perspective d'études dans la voie professionnelle. ● Développer les connaissances des collégiens et de leurs familles à propos de la réalité et du contenu des formations proposées en LP, revaloriser à leurs yeux, et à ceux des enseignants eux-mêmes, les voies de formation délaissées, voire méprisées, et qui pourtant offrent des perspectives d'insertion professionnelle. ● Assurer une meilleure continuité des programmes et des méthodes pédagogiques.
MODALITÉS DE L'ACTION	<ol style="list-style-type: none"> 1. Échanges de pratiques entre enseignants de LP et de collège pour favoriser la maîtrise des compétences et valoriser en collège les exigences requises en lycée professionnel <ul style="list-style-type: none"> ⊕ développement des échanges entre enseignants (+ professeurs principaux, + Co Psy, + documentalistes, + CPE) ⊕ contacts entre professeurs pour une meilleure connaissance des programmes et référentiels, une confrontation des méthodes, des pratiques pédagogiques, ⊕ réflexion par discipline sur les approches, les finalités des enseignements respectifs. ⊕ projets communs, « jumelage » (3^e, Seconde) : étude d'une œuvre, d'un thème, exposition, sorties, réalisation commune associant formation générale et formation professionnelle... 2. Rencontre annuelle avec responsables des SEGPA/3e I. et dispositifs MGI pour favoriser l'accueil et le suivi des élèves qui constituent le vivier des CAP spécifiques <ul style="list-style-type: none"> ⊕ évaluation des dispositifs d'insertion (3^e Insertion, SEGPA) : mise en place d'outils de pistage pour suivre le parcours de l'élève, après le départ de l'établissement. 3. Journées portes ouvertes 4. Mini stages : à développer pour que l'élève puisse passer de la représentation à l'expérience. 5. Interventions en 3^{ème} d'élèves de LP : un vrai succès auprès des élèves de Collège, mais aussi chez ceux qui s'y impliquent en LP, à étendre à d'autres classes, dès la 4^{ème}. 6. 3^e à option découverte professionnelle 6 heures (créée pour réduire les sorties sans qualification du système éducatif). <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Construction du projet personnel et scolaire de l'élève : ⊕ Connaissance du monde professionnel, de ses voies de formation, ⊕ Information sur les possibilités et les passerelles offertes par le système éducatif.
RESPONSABLES	<ul style="list-style-type: none"> ● Équipe de direction du lycée ● Principaux de collège
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ● Équipes pédagogiques collège-lycée-SEGPA, CO-psy ● Partenaires professionnels ● Corps d'inspection
INDICATEURS - mise en œuvre - résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement et approfondissement des échanges entre professeurs ● Évolution du nombre de mini stages ● Ouverture d'une classe de 3^e découverte professionnelle ● Réduction du nombre de sorties du système scolaire sans qualification ● Réduction du nombre d'abandons en cours d'année ● Augmentation du nombre de bacheliers parmi les élèves sortants
REMARQUES	Fiche à mettre en relation avec les fiches 1.2.1 - 1.2.2 et 2.1.1

◆ Fiche action 1.1.6 : faire des TICE un outil privilégié d'évolution et des pratiques de différenciation

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Généraliser l'usage des technologies de l'information et de la communication comme outils pédagogiques Utiliser de façon commune les ressources offertes par les TICE pour diversifier les approches pédagogiques : les TICE comme support de cours ou d'activités d'apprentissage ● Prendre appui sur les compétences acquises par les élèves hors du lycée ou développer ces compétences pour favoriser la motivation Améliorer l'attractivité de l'enseignement en faisant des TICE un des vecteurs privilégiés de la pédagogie de projet : les TICE comme élément de créativité et de valorisation ● Faire des TICE un outil ordinaire d'échange dans la relation pédagogique L'outil informatique et Internet doivent permettre une communication rapide et rationalisée entre professeurs et élèves ● Contribuer à l'action éducative sur les usages des technologies de l'information et de la communication un Promouvoir un usage civique, respectueux d'autrui et des lois, en attirant l'attention des élèves et des personnels sur les dérives pouvant porter atteinte aux droits, à la sécurité et à l'intégrité des personnes
MODALITÉS DE L'ACTION	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement de l'usage des TICE comme outils pour l'enseignant : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ DVD, séquences vidéo, tableau blanc interactif,... ⊕ Observation de cours grâce à la vidéo ⊕ Activités d'apprentissage utilisant le réseau pédagogique, Internet, le laboratoire de langue,... 2. Développement des projets faisant intervenir les TICE : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Réalisation de documents audio-visuels ⊕ Mise en ligne de comptes-rendus d'actions ou de réalisations d'élèves sur le site Internet du lycée 3. Développement de l'usage des TICE comme outils de communication et d'échange pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Utilisation effective du cahier de textes en ligne par tous les enseignants et toutes les classes ⊕ Exploitation des possibilités de l'espace personnel du réseau pédagogique ⊕ Développement des ressources en ligne et d'un espace numérique de travail 4. Action éducative sur l'usage des TICE <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Charte de l'usage d'Internet ⊕ Actions de sensibilisation sur le droit à l'image et sur la sécurité informatique
RESPONSABLES ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ● Équipe de direction, professeurs délégués aux TICE et à la sécurité informatique ● équipes pédagogiques, personnels chargés de la maintenance, documentaliste ● Rectorat, MATICE
INDICATEURS - mise en œuvre - résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● Évolution de la fréquence d'utilisation des TICE en classe ● Évolution du nombre des projets faisant intervenir les TICE ● Évolution du nombre de saisies et de consultations du site Internet, du cahier de textes en ligne, de l'espace personnel et de l'espace numérique de travail ● Évolution de la qualité des projets faisant intervenir les TICE ● Évolution de la motivation, des abandons en cours de scolarité ● Évolution du nombre d'incidents liés à l'usage des TIC
REMARQUES	Nécessité d'un plan de formation des personnels

➤ **Objectif 1.2 : développer l'accès à la qualification**

◆ **Fiche action 1.2.1 : Identifier les différentes formes de rupture scolaire et réduire le nombre de sorties sans qualification grâce à des dispositifs adaptés**

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Lister les signaux d'alerte de rupture scolaire le plus tôt possible dans l'année scolaire : absentéisme, absence de matériel, comportement agressif, passages trop fréquents à l'infirmerie désir d'indépendance financière, problèmes financiers graves, problèmes familiaux ... ● Réduire le nombre de sorties sans qualification
MODALITÉS DE L'ACTION	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fiche évènement remplie dès le premier conseil de classe ou à la Toussaint par les enseignants et utilisation systématique de ces fiches pendant les réunions préparatoires et les conseils de classe 2. Commission de vie scolaire qui se réunit régulièrement composée de : CPE, CO-psy, enseignants, administration Objectifs: <ul style="list-style-type: none"> ● Regrouper les informations sur les élèves en utilisant la fiche de suivi ● Servir de cellule d'écoute. ● Rechercher des solutions individuelles ou plus générales. ● Suivre l'évolution des élèves ● Recours à des associations agréées. 3. Tutorat (par un élève ou un enseignant) 4. M G I <ul style="list-style-type: none"> ● F I M H (préparation au B E P en 1 an) ● D A E P (Stage, puis apprentissage ou retour en formation) ● M O R E A (repréparation à l'examen) ● Développement des ressources en ligne et d'un espace numérique de travail
RESPONSABLES ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ● Équipe pédagogique, comité de suivi, personnel de direction, personnel médico-social, CPE, Chefs de travaux, commission de vie scolaire ● M G I ● Entreprises
INDICATEURS Mise en œuvre Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● Régularité des réunions de la commission de suivi ● Circulation efficace des fiches et collaboration étroite des différents partenaires ● Réduction des sorties sans qualification ● Amélioration des résultats aux examens
REMARQUES	Fiche à mettre en relation avec les fiche 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4

◆ Fiche action 1.2.2 : développer les liens avec les entreprises

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Faire découvrir l'entreprise le plus tôt possible aux élèves de 1ère année CAP et BEP. Découvrir la réalité des métiers avec leurs exigences et leurs centres d'intérêts. ● Développer le partenariat École / Entreprise. ● Harmoniser et formaliser un Livret de suivi des PFE et des CCF. ● Créer un Livret de formation pour les élèves et les entreprises partenaires.
MODALITÉS DE L'ACTION	<ol style="list-style-type: none"> 1. Périodes de découverte de l'entreprise pour les élèves de 1e année. Différentiation des modalités par filières : <ul style="list-style-type: none"> ● Certaines filières: semaine d'observation en entreprise durant laquelle l'élève découvrira la réalité du métier. Calendrier des PFE ● D'autres filières : visite d'une entreprise par les élèves, encadrés par un professeur de spécialité. Calendrier souhaité : avant la fin du mois d'octobre 2. Favoriser les rencontres avec les professionnels (au lycée ou dans les entreprises). <ul style="list-style-type: none"> ● Participation aux Salons et Forum professionnels des équipes pédagogiques accompagnées par des élèves. ● Organisation de débats avec des anciens élèves du lycée. 3. Envoyer aux entreprises partenaires les Livrets de formations, PFE et CCF. 4. Dresser le bilan des PFE – Questionnaire de satisfaction élèves, tuteurs. 5. Réactualiser les fichiers Entreprises par filière 6. Créer un Fichier des membres des jurys d'examens
RESPONSABLES ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ● Chefs des Travaux, Bureau du Partenariat ● équipes pédagogiques, tuteurs et/ou chefs d'entreprise
INDICATEURS - mise en œuvre - résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● Multiplication des contacts avec les entreprises, participation des entreprises aux projets du lycée ● Développement des partenariats ● Recensement des réussites et des incidents en entreprise.

➤ **Objectif 1.3 : développer l'éducation à la santé et à la citoyenneté**

◆ **Fiche action 1.3.1 : former les personnels et les élèves à la sécurité de l'établissement scolaire**

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver la santé et la sécurité au travail de tout le personnel et les élèves de l'établissement • Développer des connaissances aux « gestes qui sauvent » et les appliquer en cas de besoin
MODALITÉS DE L'ACTION	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation de personnels volontaires aux risques majeurs 2. Rédaction, mise en place et validation du PPMS risque toxique et rédaction du PPMS inondation et PPMS risque sismique 3. Formation de tout le personnel aux « gestes qui sauvent » par les pompiers, et à chaque rentrée, formation des nouveaux personnels 4. Réalisation et diffusion d'un document de pré-rentrée → apprendre aux personnels à évaluer les risques inhérents à son poste de travail → prendre connaissances des consignes de sécurité en cas d'incendie, de séisme ou d'inondation 5. Formation d'élèves volontaires « assistant-sécurité » à mettre en place chaque année pour les entrants. 6. Validation du PPMS inondation et PPMS risque sismique 7. Réalisation du Document Unique d'évaluation des risques professionnels et réactualisation. 8. Dans le cadre du Plan Action Amiante : réaliser des contrôles au niveau des sols
RESPONSABLES	<ul style="list-style-type: none"> • Mr le Proviseur, ACO (Mme LEMOINE M-Christine)
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Formateur à la Prévention des Risques Professionnels : M. Pierre CHONE • Pompiers • Mr PATTE, conseiller technique du Recteur
INDICATEURS - mise en œuvre - résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● Utilisation plus systématique du Cahier d'Hygiène et Sécurité et réponse apportée en CHS ● Mise en place d'équipements de protection individuelle ou collective ● Réorganisation des postes voire horaires de travail pour le personnel non enseignant ● Déroulement correct des exercices d'évacuation ou de mise à l'abri, avec plus de motivation ● Diminution du nombre d'arrêt de travail et/ou d'accident de travail
REMARQUES	Ces actions sont dictées par le Comité Central d'Hygiène et de Sécurité qui a établi un programme annuel de prévention en application de l'art. L.230-2 du Code du Travail

Fiche action 1.3.2 : Lutter contre les incivilités et créer un esprit d'équipe dans le groupe classe et avec les enseignants

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les incidents • Ne pas les laisser sans suite, les comptabiliser • Réduire les tensions • Débloquent les situations de conflit • Favoriser une atmosphère propice au travail (motivation des élèves)
MODALITÉS DE L'ACTION	<ol style="list-style-type: none"> 1- Adopter des méthodes identiques pour les CPE : <ul style="list-style-type: none"> ○ centralisation des documents par classe, ○ communication des bilans incidents par le CPE au PP (fichier Excel) 2- Prévoir un professeur référent pour un élève sous contrat 3- Repérer, comptabiliser et ne pas laisser sans suite les incidents 4- Suivre chaque incident par l'utilisation de la fiche incident 5- Utiliser l'aide du groupe de recherche comme personne ressource pour débloquent les situations conflictuelles 6- Prévoir une heure de vie de classe 7- Partenariat avec la police. Assurer la sécurité des élèves.
RESPONSABLES	<ul style="list-style-type: none"> • CPE, professeurs principaux, équipes pédagogiques
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Police
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Améliorer la communication entre la vie scolaire et l'équipe pédagogique ⊕ Améliorer le suivi des contrats, des sanctions ⊕ Faire prendre conscience à l'élève d'une collaboration suivie entre la vie scolaire et l'équipe pédagogique
<ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre - résultats 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Faire baisser l'absentéisme, améliorer les résultats
REMARQUES	<p>Cette fiche est à mettre en relation avec la 1.1.4. : Agir sur la motivation</p>

Axe 2 : ouvrir le lycée sur son environnement proche et lointain

➤ Objectif 2.1 : améliorer la communication interne et externe

◆ Fiche action 2.1.1 : améliorer la communication interne et externe et le cadre de vie de l'établissement

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer la communication interne et avec les parents Faire en sorte d'optimiser la communication au sein de la communauté éducative et valoriser les réussites des élèves. ● Améliorer la communication externe Valoriser l'image du lycée par une meilleure communication sur les actions de l'établissement auprès des partenaires extérieurs, des parents. ● Améliorer le cadre de vie pour l'ensemble de la communauté scolaire Réaliser des aménagements matériels pour rendre le cadre de vie plus agréable
MODALITES DE L'ACTION	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer le site Intranet de l'établissement afin d'améliorer la liaison avec les familles et les partenaires institutionnels 2. Améliorer l'organisation et la présentation des rencontres parents-professeurs en faisant assurer un accueil convivial par les élèves 3. Refondre la signalétique et améliorer le matériel de présentation du lycée (DVD-Rom, cartes de visites, panneaux d'exposition...) 4. Développer les activités du foyer socio-éducatif 5. Faire participer les élèves à des concours ou à des actions nationales (Entreprendre au lycée, Concours des métiers, Printemps des lycées...) 6. Valoriser la réussite des élèves (affichage, télévisions internes, site Internet, communication presse, ...) 7. Mieux informer les élèves de collège, les parents et les professeurs des autres établissements <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Rapprocher le LP des collèges de bassin par l'information, les échanges de professeurs, l'organisation de la Journée Portes Ouvertes et les mini-stages. ⊕ Diversifier les activités et le faire connaître (presse, site...) 8. Aménager la cafétéria, les couloirs, les espaces verts et la cour
RESPONSABLES	<ul style="list-style-type: none"> ● Équipe de direction ● Équipe de pilotage du site ● L'ensemble du personnel pédagogique ● L'ensemble de la communauté éducative
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ● Sociétés commerciales (Concours Malongo, ...) ● Associations humanitaires
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> ● Évolution du nombre de consultations et de saisie sur le site du lycée ● Évolution du nombre d'articles dans la presse ● Évolution du nombre de premiers vœux en CAP/BEP - résultats <ul style="list-style-type: none"> ● Réduction de ruptures scolaires et de l'absentéisme ● Taux de réussite aux examens ● Réduction de la déperdition d'élèves après le CAP/BEP ● Amélioration de l'ambiance dans l'établissement
REMARQUES	

➤ **Objectif 2.2 : ouvrir l'établissement sur son environnement local et international**

◆ **Fiche action 2.2.1 : doter l'établissement d'un volet culturel**

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les ressources culturelles de proximité et les partenaires culturels Dresser la liste des ressources de proximité pour Cagnes et alentours (Villeneuve-Loubet, Vence,...) Définir la liste des lieux incontournables pour les élèves du LP Escoffier (Musée Escoffier, Musée Renoir, Bibliothèque ...) ● Etablir une convention avec les lieux incontournables ● Repérer les connaissances des élèves dans les domaines culturels concernés > Questionnaire lors de la pré-rentrée pour les entrants > Recenser les actions culturelles de l'établissement sur 2004/2005 et 2005/2006 ● Mettre en place des parcours culturels par filière de formation
MODALITÉS DE L'ACTION	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un (ou plusieurs) projets culturels par an et par classe, dont un lié à la section professionnelle. 2. Un domaine artistique par niveau <ul style="list-style-type: none"> ⊕ 1^{ère} CAP : Artisanat, Ecomusée, spectacles vivants (arts de la rue, cirque...) ⊕ Terminale CAP: Environnement, architecture, urbanisme, paysage. ⊕ 2^{nde} BEP : <i>Littérature</i> : écriture, métiers du livre, poésie, conte, théâtre, ... ⊕ Terminale BEP : <i>Arts graphiques</i> : peinture, BD, photos, tags, stylisme, sculpture, design... ⊕ 1^{ère} Bac Pro : <i>Audiovisuel</i> : cinéma, l'image (Publicité, affiches, photos), film d'animation, art sonore, vidéo ⊕ Terminale Bac Pro : <i>Arts de la scène</i> : théâtre, opéra, danse, musique,... (et coulisses) ⊕ Pour toutes les sections : mise en place d'un projet culturel en rapport avec la section professionnelle et /ou en rapport avec les arts appliqués à l'industrie ou la culture scientifique
RESPONSABLES ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ● Responsables de l'établissement, le professeur documentaliste, les enseignants ● Acteurs partenaires (organisme, collectivités, institutions...)
INDICATEURS - mise en œuvre - résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● Établir la liste exhaustive de tous les projets mis en place dans l'établissement pendant 4 ans ● Mise en place d'un questionnaire avant/après pour évaluer l'évolution des élèves (1^{ère} évaluation pour les entrants de seconde à comparer avec l'évaluation des entrants en première année bac pro) ● Appréciation de l'attitude de curiosité personnelle des élèves envers la culture et leur implication et leur motivation dans les projets proposés ● nombre de conventions signées ● nombre d'interventions culturelles
REMARQUES	Fiche à mettre en relation avec la fiche 1.1.4

◆ Fiche action 2.2.3 : **développer le volet international du projet d'établissement**

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Enrichir l'offre de formation par une diversification des langues vivantes enseignées. Développer l'anglais, passeport indispensable, tout en donnant toute leur place à d'autres langues, en particulier des langues de l'Union européenne, outils de communication de millions de nos voisins proches. ● Réconcilier les élèves avec l'enseignement des langues vivantes par une approche pratique et liée au domaine professionnel ● Améliorer l'attractivité de l'enseignement professionnel par la constitution de pôles d'excellence ● Fournir des occasions d'ouverture sociale et culturelle à nos élèves, souvent peu habitués à la mobilité, et qui ont besoin de se confronter à d'autres manières d'appréhender le monde, de découvrir d'autres paysages et d'autres modes de vie, de s'ouvrir à l'ailleurs et aux autres L'objectif ultime devrait être d'offrir à chaque élève l'occasion d'effectuer au moins une PFE à l'étranger au cours de sa scolarité au lycée ● Favoriser la connaissance mutuelle et les échanges culturels et pédagogiques entre personnels du lycée et institutions scolaires ou professionnelles étrangères, en particulier européennes
MODALITÉS DE L'ACTION	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement des sections européennes en visant à la fois les compétences linguistiques, professionnelles et la construction d'une citoyenneté élargie. Priorités : <ul style="list-style-type: none"> ● Consolidation de la section européenne <u>anglais</u> en baccalauréat professionnel Restauration, option Service et Ouverture d'une section européenne italien en baccalauréat professionnel Commerce 2. Développement des partenariats avec des établissements scolaires et des entreprises à l'étranger pour une politique de mobilité et d'échanges linguistiques, culturels et professionnels. Modalités de financement : <ul style="list-style-type: none"> ● Appel aux programmes européens, aux programmes binationaux (en particulier pour l'Allemagne et l'Italie) et à ceux du rectorat et des collectivités territoriales ● Utilisation des fonds propres (en particulier crédits PFE)
RESPONSABLES ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ● Proviseur-adjoint, professeur coordonnateur pour la coopération internationale, équipes pédagogiques ● DARIC, organismes de coopération européens et internationaux, collectivités territoriales, partenaires scolaires et professionnels à l'étranger ● Fondation privée (Robert Bosch)
INDICATEURS - mise en œuvre - résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● Évolution du nombre de sections européennes ● Évolution du nombre d'élèves en LV2 italien et allemand ● Évolution du nombre d'élèves bénéficiaires de PFE à l'étranger ● Évolution du nombre d'échanges culturels et linguistiques et du nombre d'élèves concernés ● Évolution des résultats aux examens en langue vivante ● Évolution des résultats aux tests d'acquisition en langue vivante ● Évolution du nombre d'élèves ou d'anciens élèves effectuant de leur propre chef un séjour culturel ou professionnel à l'étranger
REMARQUES	Fiche à mettre en relation avec la fiche 2.2.3

◆ Fiche action 2.2.4 : **développer la maîtrise des langues étrangères dans un double objectif d'ouverture culturelle et de mobilité**

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Rénover l'enseignement de langues en respectant le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), défini par le conseil de l'Europe. ● Permettre aux élèves de devenir des citoyens Européens insérés dans la vie active et capables de mobilité. ● Développer l'enseignement d'une 2ème langue vivante ● Réconcilier les élèves avec l'enseignement des langues par une approche plus pratique, plus active en privilégiant la maîtrise de l'oral par des mises en situation réelles. ● Développer l'apprentissage des langues en autonomie.
MODALITÉS DE L'ACTION	<ol style="list-style-type: none"> 1. Création et mise en place de groupes de compétences pour les élèves entrants <ul style="list-style-type: none"> ● Élèves regroupés par groupe de niveau en fonction de compétences d'expression et de compréhension orales et écrites ● Tests de positionnement en langues à la rentrée. ● Tests en cours d'année pour passer d'un groupe à l'autre (2 fois par an) 2. Formules de cours intensifs de langues pour débutants complets ou élèves faibles 3. Accès aux outils multimédias (Internet, chaînes satellites, Cdroms, laboratoire de langues) facilité et généralisé pour favoriser le travail en autonomie 4. Travail en effectif réduit d'élèves dans des petites salles spécifiques de langues avec matériel adapté 5. Favoriser l'ouverture et le développement de classes de 2ème langue vivante (Italien, Allemand)
RESPONSABLES ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ● Équipe de direction, professeur coordonnateur de langues vivantes ● Professeurs de langues vivantes ● Corps d'inspection
INDICATEURS - mise en œuvre - résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place et fonctionnement des groupes de compétences ● Nombre d'élèves en langue vivante 2 ● Évolution des résultats aux examens de langues vivantes ● Évolution des résultats aux tests de niveau ● Taux de lecture des documents en langue étrangère au CDI ● Évolution de l'utilisation des TICE en langue vivante ● Mobilité professionnelle hors de France des anciens élèves
REMARQUES	<ul style="list-style-type: none"> ● Nécessité d'heures de coordination des professeurs de langues pour la mise en place de groupes de compétence et de tests de positionnement tout au long de l'année. ● Difficultés de la mise en place de ce projet pour la langue vivante 2 (effectif élèves ou/et un seul enseignant et/ou pas d'examen terminal) ● Plan de formation des personnels

Liste d'indicateurs clés

Taux d'accès de première professionnelle au baccalauréat professionnel

➤ Source : inspection académique des Alpes-Maritimes

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Moy départ.	70,5%	65,4%	70,6%	73,3%
Escoffier	64,3%	48,6%	63,8%	55,5%

Taux de réussite aux baccalauréats professionnels : évolution du taux de réussite de l'établissement comparé au taux de réussite départemental

➤ Source : inspection académique des Alpes-Maritimes

	Escoffier	AM
1999	80,0%	83,7%
2000	67,0%	75,1%
2001	85,9%	76,7%
2002	74,8%	80,0%
2003	68,7%	79,7%
2004	76,8%	82,3%
2005	63,4%	76,5%

Proportion de bacheliers parmi les sortants (de 1e et 2e années)

➤ Source : Indicateurs de résultats des lycées (DEP, Ministère de l'Éducation nationale)

	2000	2001	2002	2003	2004
Escoffier	57%	64%	55%	55%	64%
Académie	63%	66%	68%	66%	68%
France	69%	67%	68%	67%	68%

Taux de réussite aux baccalauréats professionnels, CAP et BEP (Comparaison avec la moyenne départementale)

Bac pro	Escoffier	AM
1999	80,0%	83,7%
2000	67,0%	75,1%
2001	85,9%	76,7%
2002	74,8%	80,0%
2003	68,7%	79,7%
2004	76,8%	82,3%
2005	63,4%	76,5%

CAP	Escoffier	AM
1999	82,0%	80,9%
2000	74,8%	78,0%
2001	81,9%	82,1%
2002	78,4%	76,2%
2003	72,0%	73,3%
2004	78,1%	69,8%
2005	70,0%	78,4%


BEP	Escoffier	AM
1999	81,0%	75,6%
2000	71,3%	73,5%
2001	69,4%	73,3%
2002	72,9%	75,7%
2003	77,2%	77,0%
2004	65,8%	73,2%
2005	71,1%	75,5%

Les abandons en cours d'année : Évolution du pourcentage de démissions

➤ Source : base élèves rentrée et juin (sauf 2002 : février)


1998-1999	5,57%
1999-2000	4,58%
2000-2001	8,18%
2001-2002	9,34%

2002-2003	15,87%
2003-2004	10,19%
2004-2005	8,78%
2005-2006	8,89%

 **Évolution des taux d'attractivité par formation (Pourcentage de vœux 1 rapporté au nombre de places dans chaque formation)**


➤ Source : Inspection académique

Taux d'attractivité	02-03	03-04	04-05	05-06
CAP Cuisine	191,7%	175,0%	258,3%	258%
CAP Restaurant	116,7%	125,0%	100,0%	108%
BEP Métiers de la restauration	65,0%	98,0%	91,7%	102%
Bac pro Restauration	140,0%	136,6%	103,3%	103%
Bac pro Restauration sans SE		106,0%	83,3%	94%
Bac pro Restauration avec SE		183,0%	133,3%	114%
CAP Pâtissier glacier	291,7%	283,0%	350,0%	325%
BEP Alimentation	54,2%	71,0%	133,3%	146%
Bac pro Alimentation		158,0%	125,0%	107%
CAP MHL	41,7%	47,0%	25,0%	8%
BEP Bioservices	29,2%	13,0%	83,3%	42%
CAP Fleuriste	80,0%	113,0%	146,7%	127%
BEP VAM	106,7%	117,0%	125,0%	97%
BEP Métiers de la comptabilité	28,3%	97,0%	86,7%	77%
BEP Métiers du secrétariat	56,7%	67,0%	60,0%	83%
BEP Tertiaire de détermination			113%	47%
Bac pro Commerce	126,7%	157,0%	93,3%	93%
Bac pro Comptabilité	70,0%	58,0%	70,0%	70%
Bac pro Secrétariat	80,0%	46,0%	96,7%	97%
Bac pro Service accueil	96,7%	137,0%	133,3%	133%

 **Évolution des taux d'attractivité globaux par niveau (Pourcentage de vœux 1 rapporté au nombre de places dans chaque formation)**

➤ Source : Inspection académique

Taux d'attractivité global	02-03	03-04	04-05	05-06
Totaux CAP BEP	74,9%	99,0%	116,5%	105,0%
Totaux Bac pro	102,7%	109,0%	97,1%	100,0%

 **Taux d'absentéisme des élèves par mois et par année scolaire (en nombre d'élèves absents par demi-journée)**

➤ Source : base Pronote

	sept	oct	nov	déc	janv	févr	mars	avr	mai	Année
2002-2003	3,4%	10,0%	12,1%	13,3%	16,4%	12,6%	13,3%	18,1%	25,1%	12,9%
2003-2004	7,4%	12,4%	16,9%	14,2%	15,4%	16,1%	15,0%	16,3%	23,6%	13,5%
2004-2005	9,3%	11,2%	13,3%	12,6%	18,5%	22,2%	17,1%	24,8%	27,0%	13,8%
2005-2006	9,6%	14,9%	18,2%	15,4%	17,6%	22,9%	32,7%	34,9%	32,8%	19,4%

 **Absentéisme : avertissements d'assiduité**

2000-2001	113
2001-2002	109
2002-2003	95
2003-2004	118
2004-2005	68
2005-2006	70

 **Discipline : exclusions temporaires**

2000-2001	32
2001-2002	48
2002-2003	52
2003-2004	60
2004-2005	113
2005-2006	188

 **Discipline : exclusions définitives**

2000-2001	0
2001-2002	2
2002-2003	2
2003-2004	3
2004-2005	0
2005-2006	2

 **Discipline : Avertissements de conduite**

2000-2001	113
2001-2002	109
2002-2003	95
2003-2004	112
2004-2005	134
2005-2006	72

 **Cours non assurés**

➤ Source : établissement (EDT)

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Cours non assurés	9,94%	6,55%	7,63%	7,93%	7,72%
Cours non remplacés	7,02%	6,12%	6,77%	7,02%	5,82%
Pour raisons administratives	5,29%	5,19%	5,07%	4,37%	3,72%
Pour raisons personnelles	1,33%	1,79%	1,70%	2,65%	4,00%